



CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2011

L'an deux mille onze, le 31 octobre, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

Présents : Ginette VIVIAN, Bénédicte VIVIAN, Milène BOURNAY, Eric LABAZ, Jean-François BOCQUET, Christophe GUITTON, Olivier VORMS, Luc ROSSET

Absent : François FOSSOUX.

Secrétaire de séance : Jean-François BOCQUET

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Monsieur le Maire demande aux élus présents d'accepter de modifier l'ordre du jour pour rajouter une délibération devant être votée obligatoirement lors de cette séance du Conseil. Les élus sont d'accord pour cette modification.

1- Approbation du procès-verbal du CM du 26 septembre 2011

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Délibérations

2011-42 : CCAS : décision modificative n°1

Monsieur le Maire explique qu'un transfert de crédit est nécessaire dans la section de fonctionnement. La somme de 1000 euros sera dégagée au chapitre 65 (charges de gestion courante) pour être créditée au chapitre 11 (charges à caractère général).

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

2011-43 : cession gratuite de parcelles

Monsieur le Maire explique aux élus qu'une famille de Nonglard souhaite céder à la commune, à titre gratuit, 2 parcelles de terrain. Cette délibération est reportée à une décision ultérieure suite à une contrainte notariale.

2011-44 : vote du taux et des exonérations facultatives en matière de taxe d'aménagement communale

Cette nouvelle taxe instaurée par l'Etat remplace à compter de janvier 2012 l'actuelle taxe locale d'équipement. Toute commune dotée d'un PLU doit voter un taux. Ce dernier a été fixé à 5% pour la commune de Nonglard. Certaines exonérations ont été également décidées par la même délibération. A noter que cette délibération est valable un an et sera soumise chaque année à un nouveau vote.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

2011-45 : adhésion du CCAS à l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale

Les élus du CCAS de Nonglard souhaitent adhérer à l'Union Nationale considérant l'intérêt de bénéficier des conseils techniques et des publications de cette association.

Les élus du CCAS approuvent la délibération à l'unanimité.

2011-49 : acquisition d'une parcelle par la commune de Nonglard

La commune souhaite acquérir une parcelle qui servira à relier par un chemin piétonnier, la commune de Nonglard à celle de Sillingy. Les formalités d'acquisition sont en cours.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

2011-52 : recrutement d'agents pour besoins occasionnels ou saisonniers

Monsieur le Maire expose aux élus la nécessité d'assurer la continuité du service public en cas d'absence du personnel pour des besoins occasionnels ou saisonniers. Cette délibération permettra en temps voulu de pouvoir procéder à des engagements de personnel sous contrats.

Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

3- Arrêtés

2011-46 : autorisation pour l'entreprise CHAMPIER ELAGAGE de prendre des mesures temporaires pour réglementer la circulation lors de travaux d'égavage du 17 au 21 octobre, montée du Château.

2011-47 : autorisation pour l'entreprise CHAMPIER ELAGAGE de prendre des mesures temporaires pour réglementer la circulation lors de travaux d'égavage du 17 au 21 octobre, route de Chez Duprat.

2011-48 : autorisation de prendre des mesures temporaires de réglementation de la circulation sur la voie publique pour travaux de raccordement pour l'Entreprise PORCHERON, route de la Pièce.

2011-51 : autorisation d'ouvertures exceptionnelles les dimanches 6 et 13 novembre 2011 pour l'Ebénisterie SILVENT (journées portes ouvertes).

4 – **Transfert de pouvoir de police** (rapporteur E. Labaz)

Un article du Code Général des Collectivités Territoriales a été modifié par une loi du 16 décembre 2010. Cet article stipule que les pouvoirs de polices des maires des communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale (La Communauté de Communes Fier et Usses pour Nonglard), seront transférés automatiquement aux présidents de ces établissements permettant ainsi la réglementation de certaines activités.

Ce transfert de pouvoirs de police sera effectif au 1^{er} décembre 2011 et concerne :

- L'assainissement.
- L'élimination des déchets.
- La réalisation d'aires d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage.

5- **Rapports des commissions communales**

Commission Voirie/Bâtiments (rapporteur J.F. Bocquet)

La commission travaux s'est réunie le 10 octobre pour étudier différents dossiers. Actuellement des travaux sont réalisés conformément aux exigences nouvelles d'accessibilité aux bâtiments publics pour les handicapés (rampes d'accès à la garderie scolaire et à la salle des fêtes).

D'autres travaux sont en cours de réalisation :

- Rénovation des caniveaux en béton (place Verdun et montée de l'église)
- Création de 2 marches et agrandissement du palier d'entrée de la salle des fêtes
- Réfection de la peinture des menuiseries et bardage du bâtiment de la mairie.

Un dossier de consultation d'appel d'offre public concernant le choix d'un maître d'œuvre pour les travaux du cheminement prioritaire est en cours. Ces travaux concernent :

- la continuité de l'élargissement de la route du Chef-Lieu et la création d'un trottoir depuis la salle des fêtes jusqu'à la RD 14
- La sécurisation du cheminement en prolongeant le trottoir de la salle des fêtes jusqu'à l'école.
- La création d'une voie piétonne reliant le Chef-Lieu au terrain de jeux.

L'ensemble de ces travaux sera réalisé par tranches en fonction des moyens financiers de la commune.

La ligne moyenne tension venant de Vaulx sera enfouie depuis le lotissement du Carré de l'Habitat jusqu'au transformateur de la Pièce.

Commission Urbanisme (rapporteur C. Guitton)

Une Déclaration Préalable de Travaux concernant la construction d'un mur est soumise à un sursis à statuer de 2 ans en raison de l'enquête publique d'alignement de la voirie communale.

Commission Vie Locale (rapporteur O. Vorms)

Une inspection de l'atelier et des garages a été réalisée, le 3 octobre, par le Centre de Gestion 74 en rapport avec la prévention des risques professionnels des employés de mairie. La Commission Sécurité a mis en place un plan d'actions en tenant compte des remarques figurant dans le rapport qui a été établi.

Une réunion avec toutes les associations s'est déroulée le 17 octobre pour présenter leurs projets et attribuer les réservations de la salle des fêtes en 2012. Le programme des manifestations a été publié sur le site Internet. Il est à noter que le Comité d'Animation ne sera pas en mesure d'organiser la journée Téléthon cette année.

Un Conseil d'Ecole a eu lieu le 21 octobre. Deux élèves nouvellement inscrits commenceront après les vacances de la Toussaint, portant l'effectif total à 38 élèves. Le directeur de l'école a présenté les activités prévues pendant l'année scolaire: apprentissage d'activités de cirque, cours de patinage.

Une copie du nouveau règlement a été distribuée. Un nouveau serveur informatique devrait être installé au cours du premier trimestre, permettant une mise en réseau sécurisée des ordinateurs.

La date du prochain repas des aînés, organisée par le CCAS, a été fixée au dimanche 12 février 2012

A l'initiative du CCAS de Meythet et grâce à la participation d'une vingtaine de communes dont Nonglard, une Union Départementale des CCAS va être créée le 13 décembre 2012.

Ses trois missions seront :

- L'information et la formation de ses adhérents (élus et techniciens), avec la possibilité de décentraliser les formations dans le département

- Le travail en réseau
- Le retour des expériences locales qui servent à alimenter les échanges avec les ministères et les institutions lors de l'élaboration de projets de loi (rôle de veille sociale)

Par ailleurs, elle assurera la représentation en justice des intérêts et droits des CCAS auprès des pouvoirs publics et de tout organisme public et privé, le cas échéant.

Jean-François BOCQUET, représentant du CCAS de Nonglard à l'extérieur de la commune, a accepté de faire partie du Conseil d'Administration.

Pour pouvoir adhérer à la nouvelle UDCCAS (Union Départementale des CCAS), il est nécessaire que la commune soit déjà adhérente à l'Union Nationale des CCAS. Le coût de l'adhésion (72€ pour une commune de moins de 5000 habitants) n'est pas un handicap.

6- Rapports des Commissions Intercommunales CCFU (Communauté de Communes Fier et Usse)

Commission Finances (rapporteur B. Viviant /C. Guitton)

La commission étudie actuellement le budget 2012. En ce qui concerne le coût de l'eau, les membres de la commission s'orientent vers une augmentation du prix au m3.

Le coût du projet de portage des repas n'a pas encore été évalué (attente de devis).

Pour les travaux obligatoires du gymnase de Sillingy, le recours à un emprunt sera indispensable.

A l'étude également le coût de l'aménagement d'une aire pour faciliter la sédentarisation de 8 familles des gens du voyage et le coût annuel des grands passages.

Commission Développement Durable (rapporteur M. Bournay)

Les actions envisagées dans le cadre de "l'Année de la Forêt" ont été abandonnées par manque de moyens humains.

Plusieurs fiches d'informations relatives au Développement Durable sont en cours de rédaction. La fiche "Guide de l'éco-habitat" est désormais disponible en mairie en version brute, en attendant sa mise en forme définitive qui sera réalisée prochainement par un stagiaire de la CCFU.

Commission transports (rapporteur E. Labaz)

La problématique du déplacement d'un arrêt du car scolaire sur Sillingy prend de l'ampleur car si pour des raisons d'ordre technique et sécuritaire, ce déplacement était indispensable, un collectif de parents d'élèves s'insurge contre cette mesure arguant un manque de sécurité pour leurs enfants sur les 200 mètres supplémentaires de trottoir que doivent effectuer ceux-ci pour prendre le car.

7 – Divers

Collège de la Mandallaz :

L'effectif des élèves est en augmentation (700 actuellement). Toutefois 2 classes ont été supprimées à la rentrée scolaire. Un dossier sur cette problématique sera remis au Président de l'Assemblée Nationale lors d'un entretien avec les personnes concernées.

PPDR (plan départemental des sentiers pédestres) :

Ce dossier géré par les communes et le Conseil Général est en bonne voie grâce à la validation d'un parcours Poisy-Lovagny-Nonglard-Sillingy. Quelques problèmes sont en cours de règlement sur la commune de Poisy avec des propriétaires dont les parcelles se situent sur le parcours précité.

PCS (Plan Communal de Sauvegarde) :

Le dossier finalisé a été transmis en Préfecture. A noter que dans ce plan, il est prévu qu'en cas de besoin, les élus et le personnel administratif de la commune seront réquisitionnés d'office.

DICRIM (document d'informations sur les risques majeurs) :

Ce dossier est en cours de finalisation et sera publié prochainement sur le site internet de la mairie et sur support papier (fiche synthétique) pour les habitants de la commune.

Préfecture (appel à projets 2012) :

Une circulaire de Monsieur le Préfet de Haute-Savoie fait état d'une aide financière possible de l'Etat (répartition de la dotation d'équipement des territoires ruraux) pour favoriser et maintenir la qualité du service public. Un dossier pour l'agrandissement de l'école communale sera étudié et proposé pour obtenir des subventions.

Courrier reçu :

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de M. Gilbert VIVIANI qui remercie le Conseil Municipal et les habitants de Nonglard pour leur accueil lors de la dédicace de son livre sur Nonglard.

Un habitant de la commune a interpellé les élus par l'intermédiaire de la secrétaire de mairie sur le manque de lisibilité de certains comptes-rendus contenant beaucoup trop de sigles ou abréviations pas forcément connus. Cette remarque a été prise en compte pour faciliter la lecture de tous.

Fin de la réunion à 22h30